



Informa THIL

Bulletin municipal d'information

décembre 2003

Rès Coumo Thil



au sommaire

- Conseil municipal, p. 2
- Ornithologie, p. 6
- Nouvelles de l'Age d'Or, p. 7
- Les anciennes mesures de Thil, p. 8

La Halle se fait écrivain pour mettre en valeur l'architecture de la Mairie

Dans sa réunion du **29 Septembre** le conseil municipal de Thil a abordé les sujets suivants :

- Exonération de la taxe foncière : cette faveur, d'une durée de deux ans accordée pour favoriser les constructions neuves en un temps où elles étaient rares, n'a plus sa raison d'être aujourd'hui. La suppression de cet avantage a donc été décidée, à l'unanimité moins deux voix.

- L'Emploi jeune : cette formule étant supprimée, le poste se voit converti, en un premier temps en C.D.D. à plein temps, puis à partir de février 2004 en C.D.I. à mi-temps, la commune de Bretx complétant en principe le temps restant.

- Le travail des commissions a été réorganisé en laissant plus d'initiative aux élus, pour une meilleure participation à la vie de la commune,

- Un projecteur supplémentaire doit être installé sur le terrain de boules. Des devis seront prochainement soumis à l'approbation.

- Le parking de la Maternelle : sa réalisation est toujours programmée, bien que retardée pour d'incontournables raisons financières.

- L'agrandissement de la cour de récréation de l'école a été évoqué. Pour l'instant cette affaire est confiée pour étude à la commission des affaires scolaires.

- Le raccordement de Thil au réseau du gaz de ville : Une enquête menée par GDF, démontre que ce projet ne serait pas rentable dans l'état actuel de la demande. Il est donc, pour l'instant, abandonné.

- Les encombrants : Un camion grue sera disponible dans les prochains jours pour l'enlèvement des "monstres" directement au domicile des particuliers qui en feront la demande à Grenade. Les déchetteries de Colomiers et de Cornebarrieu restent à la disposition de tous ceux qui disposent d'un moyen de transport.

- Enfin, l'implantation de réémetteurs de téléphonie mobile selon des conditions restant à déterminer, a été évoquée, sans qu'aucune décision n'ait été prise à ce sujet.

La séance a été levée à 23 heures.

Dans sa réunion du **30 Octobre**, le conseil, municipal a traité différents problèmes, concernant notamment la voirie et la circulation automobile :

- Le projet du parking de la Maternelle a été scindé en plusieurs tranches pour permettre la réalisation immédiate des travaux les plus urgents. C'est ainsi que va être réalisé sans attendre un chemin d'accès piétonnier permettant d'assurer une meilleure sécurité. Ces travaux inclus dans le pool routier de la commune, s'élèveront à 16.468 Euros H.T. Par ailleurs, une prolongation de ce cheminement vers la sortie du lotissement voisin a été envisagée pour 2004.

- Des vœux seront adressés au Conseil Général demandant : l'instauration d'une limitation de vitesse à 70 Km/h route de Lévignac, de la station d'épuration au hameau du Sabathérat inclus, ainsi que dans la côte du Moulin.

- Le classement de certains chemins ruraux pourrait être modifié pour permettre un meilleur entretien, pris en charge par la communauté de communes

- L'urbanisation de la rue des Canonges est prévue pour 2004

- Enfin la promotion de notre secrétaire de mairie au grade d'attaché, entraîne la création d'un poste d'attaché. Cette création a été approuvée sous la réserve de ne pas entraîner d'obligation pour la commune dans le futur.

La séance a été levée à 22h30.

Le Maire et son Conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année 2004

La galette des aînés aura lieu le Samedi 31 janvier à partir de 15h à la Salle des Fêtes.



Informa THIL

Décembre 2003 - Bulletin municipal d'information - Mairie de Thil - Tél. 05 61 85 42 88

Directeur de la publication : Henri Lézat - Directrice de la rédaction : Nathalie Gadéa
Comité de rédaction : Annie Bergé, Henri Bressolles, Michel Comby
Impression : Imprimerie 34 - Dépôt légal en cours

Complexité

Tout se complique ... qui n'a fait cette constatation devant les nombreuses difficultés de notre monde moderne.

Quelques décennies nous séparent à peine d'une société qui était composée à 80 % d'illettrés. Fréquemment, les actes notariés se terminaient par la formule : "Requis de signer, a dit ne savoir". De nos jours, l'instruction a fort heureusement fait d'immenses progrès, mais parallèlement, le niveau de compétences exigé pour les emplois les plus modestes, s'est considérablement relevé. Combien de bacheliers peinent à se faire une place dans la société, bien que titulaires d'un diplôme qui les aurait jadis placés dans les rangs d'une élite recherchée.

Les mécanismes de fonctionnement de nos communes ont suivi la même tendance à plus de complexité. Administrer un petit ou moyen village était dans le passé, une occupation à temps partiel ; un maire pouvait facilement concilier une activité professionnelle avec l'exercice de son mandat. Ce n'est plus vrai aujourd'hui, car la multiplication des structures et des obligations qui en découlent, a fait de ce mandat un emploi à temps plein. Dans les petites communes se pose donc un vrai problème, car le bénévolat a ses limites et le montant des indemnités disponibles pour les élus, ne permet pas, et de loin, de faire appel à des professionnels. Par la bonne volonté de chacun, le système fonctionne encore. Mais craignons que l'inflation constante des contraintes ne débouche, à terme, sur une république des retraités. Ce problème concerne l'avenir de toutes les petites communes, et peut-être faudrait-il faire une pause et prendre le temps d'y réfléchir ? Mais comme le constatait malicieusement un ami africain : "les hommes blancs ont tous une montre, mais ils n'ont jamais le temps".

Michel COMBY

Infos de Thil

Armistice de 1918

Le 11 Novembre une gerbe a été déposée devant le monument aux morts de la commune, par Monsieur Henri Bressolles, premier adjoint représentant Monsieur Henri Lézat, maire de Thil, empêché.

Monsieur Bressolles a donné lecture d'un message du secrétaire d'état aux Anciens Combattants rappelant le sacrifice des 1.300.000 Français qui perdirent la vie pendant ces années terribles, et de tous ceux qui en conservèrent des marques indélébiles. Une trentaine de survivants tous plus que centenaires constituent aujourd'hui encore la mémoire vivante de la guerre. Une minute de silence, suivie des accents de la Marseillaise ont marqué le terme de cette cérémonie empreinte d'émotion. Un vin d'honneur a ensuite réuni à la mairie l'ensemble des participants.



Photo : Daniel MONTINA

Collecte des encombrants

La collecte des encombrants se fait désormais en porte à porte et, sur rendez vous. Si vous souhaitez vous débarrasser d'un "monstre" téléphonez au 05 61 82 63 74.

Pour la commune de Thil, les jours de passage (1 fois par mois) sont les mercredis de la 4^{ème} semaine du mois à savoir pour 2003 et 2004 : le 24 Décembre 03, le 28 Janvier 04, le 25 Février, le 24 Mars le 28 Avril, le 26 Mai, le 23 Juin, le 28 Juillet, le 29 Septembre, le 27 Octobre, le 24 Novembre, le 29 Décembre.

Pas de collecte en août. En cas de jour férié la collecte se fait le lendemain.

Circulation

A l'initiative de la municipalité, une réunion publique a rassemblé le 19 Novembre à la mairie, les riverains de la Grand' Rue et les membres du Conseil Municipal, pour envisager un aménagement du stationnement automobile dans notre voie principale.

Le stationnement unilatéral alterné paraissait à première vue la solution pour mettre un peu d'ordre dans la situation actuelle qui crée parfois des "bouchons", et peut provoquer quelques froissements de tête. Toutefois la discussion qui a suivi, a fait apparaître que l'amélioration de la fluidité du trafic aurait pour inévitable conséquence, l'augmentation de la vitesse déjà souvent jugée excessive, et que les conséquences de cette réforme pourraient être des accidents graves. Les nombreux participants à cette réunion ont donc choisi entre ces deux inconvénients, et opté à une large majorité pour le maintien du statu quo.



La Fédération A.D.M.R. de la Haute-Garonne a tenu son Assemblée générale le 6 novembre 2003 à Cazères.

L'A.D.M.R. de la Haute-Garonne représente :

1. 3955 familles ou personnes âgées qui ont bénéficié : -de services de soutien à domicile par des aides ménagères.

- de soins par les infirmières ou aides de soin

- d'aide aux personnes handicapées par des auxiliaires de vie

- d'aide aux familles par des auxiliaires à domicile

- et des familles ont été secondées par des Techniciennes de l'Intervention Sociale et Familiale (T.I.S.F.).

2. 1043 salariées (dont 12 T.I.S.F.). L'activité et les interventions des T.I.S.F. ne cessent d'augmenter depuis 2000.

3. 200 bénévoles motivés, compétents et disponibles regroupés dans 15 associations locales couvrant 340 communes du département.

Dans son rapport moral et d'orientation, le Président a évoqué la volonté fédérale de travailler au plus près du terrain en contact avec les élus locaux, les Centres Communaux d'Action Sociale (C.C.A.S.) pour une action complémentaire.

Ces actions notamment concernent la protection de l'enfance et les enfants en danger. Actuellement au plan national, on dénombre 86000 signalements d'enfants en danger contre 85500 en 2001.

Cependant une diminution sur les cinq dernières années des signalements pour violences physiques, abus sexuels et négligences lourdes peut être significative : on peut y voir un résultat concret des campagnes de sensibilisation qui se sont multipliées ces dernières années.

En revanche, on note une augmentation des violences psychologiques. Il conviendrait donc de mettre davantage l'accent sur cette forme de maltraitance moins connue et de développer des actions de prévention appropriées, notamment à

travers le soutien actif à la parentalité.

Parmi les mesures individuelles de prévention, les départements plébiscitent le recours aux Techniciennes de l'Intervention Sociale et Familiale (T.I.S.F.). Leur présence au plus près du quotidien des familles est considérée comme un outil majeur de la prévention.

Quels sont les facteurs de danger ? Sans alourdir mon propos par des tableaux et des pourcentages, je citerai quelques points forts :

- le facteur "chômage-difficultés financières" qui continue de progresser.

- le comportement des familles, notamment les "carences éducatives des parents".

- les conflits de couples et l'influence de l'inoccupation des parents.

- les difficultés à assumer la fonction parentale, dans ses dimensions éducative et socialisante...

L'importance des carences éducatives et des conflits de couples doit par exemple nous conduire à développer les démarches individuelles et collectives de soutien à la parentalité et, plus globalement, on peut penser que pour lutter contre l'isolement social, il devient urgent de mettre en place de véritables politiques de développement social local afin de redynamiser les solidarités de proximité et intégrationnelles.

Comme pour les aînés, la protection de l'enfance est d'abord l'affaire de tous. Je pense entre autres aux organisations associatives, à votre mairie, aux réseaux scolaires (R.A.S.E.D.) aux services sociaux...

Bonnes Fêtes à vous tous.

Henri BRESSOLLES

Adjoint délégué et Vice-Pdt A.D.M.R. de Grenade

Ecole élémentaire

L'Ecole élémentaire a organisé une soirée "Contes et gourmandises", au mois d'octobre, qui fut un moment agréable passé en compagnie des enfants, des parents, des enseignants et des thilois.

Un marché de Noël va être organisé par les écoles avec des objets confectionnés par les élèves. Des affiches vous informeront des dates et lieux.

Un peu plus tard dans l'année des billets de tombola seront en vente.

Nous avons un nouveau petit lapin à l'Ecole, il est dans la classe des CP/CE1 et s'appelle COCOLAPIN. Il n'est pas toujours très sage et s'échappe souvent, si vous le trouvez dans les rues du village : pensez à nous le ramener !

Les enseignants

Etat Civil

NAISSANCES

Marianne WIEL le 19 juin 2003

Julia SALESSES le 16 octobre 2003

Antoine HANRY le 24 octobre 2003

Maxime CAMPAGNE le 26 novembre 2003

DÉCÈS

14 novembre 2003 PECH Bernadette Veuve MAILHEBAU

Noël à l'Epicerie

Après Halloween où la sorcière Luccia a distribué des bonbons à tous les enfants, après la dégustation du Beaujolais dans le magasin, arrive le père Noël. Il promènera les enfants en calèche autour du village et distribuera des cadeaux à tous les enfants présents et des chocolats aux parents, le mercredi 24 décembre à partir de 15h30.

Solution des mots croisés

Horizontalment : 1. Montastruc. 2. Erable - Oro. 3. Uin - Mugi. 4. Nettoyage. 5. Inif - End. 6. Ete - Ra - Te. 7. Résidences. 8. Se - Basses. 9. III - Et. 10. Crosses - Ou. Verticalement : 1. Meuniers. 2. Orientée. 3. Nantes. 4. TB - TF - Ibis. 5. Allé - Dais. 6. Se - Ypres. 7. Ma - Anses. 8. Rouge - Cet. 9. Urgentes. 10. Coi - Dés - Ru.

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes s'est réuni en Assemblée Générale ordinaire le dimanche 26 octobre sous la présidence de Mr LIPPI Cédric, président du comité des fêtes afin de présenter les bilans moral et financier de la saison 2002/2003 et de renouveler son conseil d'administration après que certains membres aient donné leur démission et d'autres se soient portés volontaires pour faire partie du comité des fêtes.

Le nouveau bureau se constitue comme suit :

Présidente : Muriel THOMY ; **Vice-Président** : Cédric LIPPI ;
Trésorière : Morgane BOUYER ; **Trésorière-adjointe** : Julie DAMADE ; **Secrétaire** : Caroline PEDRAZA ; **Secrétaire-adjointe** : Pauline DAMADE

Membres actifs : Emmanuelle MAMPRIN, Daniel et Victor PÉDRAZA, Danielle BENZ Charles GRONDIN, Véronique, Martine et Claude LIPPI, Marinette COLOMES, Jean-Luc LEZAT et Yann LEGAULT.

La nouvelle équipe s'est réunie sous la présidence de notre nouvelle présidente, Muriel - à qui nous souhaitons la bienvenue - pour vous

Avec la Pétanque Thiloise

La saison 2003 prend ses quartiers d'hiver. Elle a vu 24 jeunes progresser dont une équipe junior au championnat de France.

Avancée aussi pour notre club qui lors de la coupe des clubs au Palais de la Pétanque s'est bien comportée...

Le cheminement collectif et individuel de nos licenciés est remarquable. Beaucoup de victoires remportées également dans les concours officiels.

Le vendredis soirs (d'avril à novembre) permettent de noter une constance, un regain d'intérêt de jeu et de plus en plus de parties serrées entre les élites et les néophytes.

Belle participation ce 11 novembre lors du concours suivi de la dégustation des châtaignes et vin nouveau.

Prochainement : Assemblée générale suivie du goûter de Noël (21 décembre 2003) ; galette des Rois et mise à jour des licences (25 janvier 2004)

Les permanences pour les mutations auront lieu à Aussonne les dimanches 21 décembre à 10h30, 28 décembre à 10h et 4 janvier à 10h30.

La Pétanque thiloise vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Michel LETTUPPE



préparer le réveillon de la Saint-Sylvestre le mercredi 31 décembre 2003 avec un somptueux menu et une ambiance assurée par une disco mobile. Pour tout renseignement ou pour obtenir le menu et les tarifs, contactez Muriel au 06.15.25.73.82 ou Cédric au 05.61.85.42.54, en espérant que vous viendrez nombreux !

Les Concours de belote reprennent tous les 15 jours le samedi soir à 20h30 dans la salle des fêtes de la mairie. Prochains concours, les 27 décembre et 3 janvier. Toute l'équipe du Comité des Fêtes de Thil vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux.



Amicale Laïque



Au lendemain de l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire du 28 novembre 2003 font partie du Conseil d'Administration de l'ALVEE : Mme Annie CABOT, Mme Anne-Marie FOURNIÉ, Mme Magali MARSÉ, M. Henri BRESSOLLES, Mme Claudine LARRIVE, Mme Odile CROSSE Mme Martine FORT, M. Bruno PASQUIER, Mme Véronique LEZAT, Mme Françoise PUJOL, Mme Elizabeth ESCOFFIER, Mlle Nathalie GADEA, Mme Monique VALADIÉ, M. Patrice MOULIS et Mme Françoise CRESTEY.

Après l'A.G., le Conseil d'Administration s'est réuni pour élire son bureau. La composition en est la suivante :

- | | |
|------------------------------|---|
| <u>PRESIDENT</u> | M. Bruno PASQUIER |
| <u>Vice-PRESIDENT</u> | Mme Françoise PUJOL |
| <u>SECRETARE</u> | Mlle Nathalie GADEA |
| <u>SECRETARE-Adjointe</u> | Mme Françoise CRESTEY |
| <u>TRESORIERE</u> | Mme Monique VALADIÉ |
| <u>TRESORIERES-Adjointes</u> | Mme Odile CROSSE
Mme Elizabeth ESCOFFIER |

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres et tenions également à remercier Christiane ROUMEC et Jérôme BARAT de leur participation au sein de l'association. La bibliothèque rouvre ses portes le Samedi entre 11h à 12h., de manière régulière grâce à l'arrivée de nouveaux bénévoles. Dès janvier elle accueillera en outre petits et grands les mardis soirs de 18h à 19h.

Le Faucon en Saint-Esprit

30 octobre 2003, en fin d'après-midi. Des séries de cris perçants attirent notre attention : ils sont émis par un petit rapace à la silhouette élancée qui tourne autour du clocher de Thil. L'affolement est général chez les pigeons, qui s'envolent et se posent à maintes reprises. Les pigeons sont des proies trop grosses pour lui : à quoi joue le Faucon crécerelle ?

Les pigeons pourraient être inquiétés, à juste titre, par une femelle d'Epervier (plus grande que le mâle), par un Autour des palombes, ou par un Faucon pèlerin. Mais si les pigeons adultes ne risquent rien du crécerelle, il n'en est pas de même de leurs jeunes encore au nid, ou de leurs œufs. Peut-être est-ce là la raison de cette intrusion villageoise ; à moins qu'il ne s'agisse d'un jeu ou d'un entraînement à la chasse d'un jeune rapace encore peu expérimenté.

Le Faucon crécerelle, vous l'avez tous déjà vu. Il est parfois surnommé l'émouchet, mais ce surnom ayant déjà été appliqué à d'autres oiseaux, il convient de s'en méfier.

Commun (50 000 couples en France) mais en régression, ce petit rapace (70 à 80 centimètres d'envergure) se distingue des autres faucons par sa longue queue (j'ai connu des ornithologues qui le surnommaient la casserole) et par son aptitude au vol sur place, qu'il pratique très fréquemment. On appelle ça le vol en Saint-Esprit, car sa silhouette dans cette circonstance évoque les représentations de cette entité religieuse.

Ce type de vol a pour but la chasse : après son survol, notre oiseau pique sur la proie qu'il a repérée : le plus souvent un petit rongeur, par exemple un campagnol ; plus rarement un oiseau, un lézard ou un gros insecte.

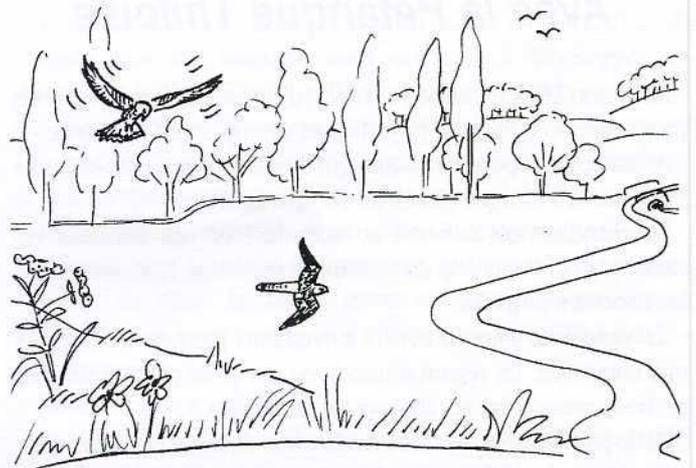
Assez éclectique dans le choix de son site de nidification,

le Crécerelle squatte un nid de Corneille noire, ou s'installe dans une cavité ou une corniche sur un mur, par exemple sur la cathédrale Notre-Dame de Paris, car il est volontiers citadin. C'est également un rapace rupestre : en Suisse, il a déjà réussi une nidification sur une falaise à 2850 m d'altitude, versant Nord ! Peu forestier, s'il niche sur un arbre, ce sera plutôt dans un bosquet, une haie, une lisière ou un parc qu'à l'intérieur d'une forêt dense. De même, il cherche ses proies en milieu ouvert.

La productivité, en général de 3 à 5 jeunes à l'envol par nichée réussie, varie avec l'abondance des campagnols. Le Crécerelle se reproduit très classiquement au printemps.

Utile à l'agriculture, protégé comme tous les rapaces diurnes et nocturnes, ce petit prédateur peut s'observer à peu près partout sur notre commune. Son effectif est de l'ordre de 1 à 5 couples nicheurs ; il était probablement plus important autrefois.

Philippe CANIOT



Mots croisés de Thil

N° 8

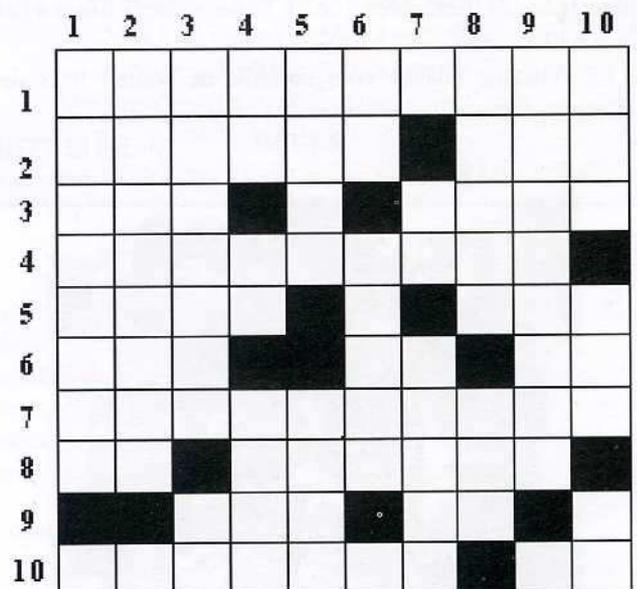
Horizontalement

1. Lieu dit de Thil.
2. Courant dans nos bois - Associé à Rio.
3. Uni désuni - Tel le cri du bovidé
4. Notre ravin le réclamait depuis longtemps.
5. Terminé par la fin - Souvent happy au cinéma.
6. Saison des chaleurs - Eclairait l'Égypte - Pronom.
7. Parfois secondaires à Thil.
8. Pronom - Les mauvaises actions le sont toujours.
9. Le dernier Napoléon - Fait la liaison.
10. Familières aux prélats et aux militaires - Indique un choix.

Verticalement

1. Exerçaient à Thil une activité disparue.
2. La chapelle de Saint Orens le fut au siècle dernier.
3. Bien pourvues - Nymphes bien connues des cruciverbistes.
4. Note - Lettres de Tartuffe - Oiseau inconnu des Appartairistes.
5. Leit motiv téléphonique - Met à l'ombre.
6. Pronom - Ville connue pour son gaz.
7. Pronom - Il ne faut pas être honnête pour le faire danser.
8. De confusion - Indicatif.
9. Telles certaines réparations.
10. Peu disert - Souvent jetés - Le Riouet en est un.

Solution p. 4.



Nouvelles du Club "L'Age d'Or de Thil"

"ADEISHATZ, COMA VAS AUEI ?" c'est le salut fréquent que l'on entend à l'heure de nos débuts de rencontres des jeudis. Bonjour, petits et grands ! Si vous le permettez, nous allons bavarder un moment avec vous comme savent si bien le faire les papy et mamy sur le pas de leur porte ou au coin du feu, entourés de leurs petits enfants et arrière petits enfants. Nous n'avons pas que des histoires du passé à conter car nos réunions des jeudis sont pleines de notre vie de tous les jours, de nos échanges de nouvelles des malades, de notre participation à la peine des familles qui perdent un être cher - époux, épouse, mère, fils ou fille. Cette année, le club a été particulièrement éprouvé avec le décès, le 14 Novembre de Bernadette, dite Nénette, MAILHEBAU, notre présidente d'honneur. Elle avait été l'âme du club pendant vingt ans et ne l'avait quitté que pour son départ en maison de retraite, suite à des ennuis de santé. J'ai déjà eu l'occasion d'évoquer quelques aspects de sa vie et je peux vous assurer que tous les membres du club sont très peinés et éprouvent un grand vide. Elle repose dans la terre de son cher Thil auprès de son époux René qui acceptait sa disponibilité auprès du club. Que sa famille soit assurée de nos sincères condoléances. Nous ne manquerons pas d'y associer les familles de Lucienne SELLIER, Yvonne BARICHOU et Marguerite FERNANDEZ. Ces mamies ont participé au Club, à l'époque où leur disponibilité le leur permettait.

Mais la vie continue son cours !

Le jeudi 16 Octobre 2003 s'est déroulée l'Assemblée Générale Ordinaire du Club. Quatre membres étaient démissionnaires. Ils ont été réélus à l'unanimité et le bureau se présente ainsi.

Présidents d'Honneur : M, Lézat Henri, Maire de Thil. Madame Mailhebau avait été également reconduite.

Présidente : Yvette Dubois -

1ère vice-présidente Juliette Demblans - **2ème** Catherine Riché

Trésorière : Yolande Mauré

Trésorière Adjointe: Yvette Fleury

Secrétaire : Robert Clamens

Secrétaire Adjointe : Colette Costa

Animatrice : Louise Leconte

Membres actifs : Mmes Elidée Montana - Monique Valadié - Simone Bourges - Yvette Vido, MM. Christian Claverie - Gaston Bégué - Paul Bégué.

Au cours de cette assemblée, les bilans financier et moral ont été présentés et approuvés à l'unanimité.

Maintenant, nous allons passer à nos distractions : Lotos et parties de cartes, le jeudi et tous les quinze jours avec un petit goûter. Une fois par trimestre nous fêtons les anniversaires des adhérents par une petite gâterie supplémentaire. Les goûters " améliorés " de Noël, des Rois, de la Chandeleur, de Carnaval sont attendus avec impatience. A ces occasions, nos mamies confectionnent des crêpes, des oreillettes, des merveilles, des gaufres. Un vrai régal. Il y en aura à notre loto annuel. Venez y goûter.

Une très grande réussite à marquer : le loto annuel. Nous avons dû refuser du monde ! En 2004, nous renouvellerons cette opération le DIMANCHE 7 MARS à 14H30 à la salle des fêtes de THIL ; VOUS ETES TOUS invités A VENIR JOUER AVEC NOUS. Nous peaufinons le choix des lots mais déjà, je peux vous dire que vous ne serez pas déçus. GUETTEZ NOTRE PUB !!!

Mais avant, nous préparons notre traditionnel repas de NOEL qui aura lieu le SAMEDI 20 DECEMBRE 2003, toujours à la salle des

fêtes. Tous les retraités et futurs retraités y seront les bienvenus. Faites vous inscrire avant le 15 Décembre 2003 en Tel aux H.R. au 05.62.13.71.87 - 05.61.85.51.54 - 05.61.85.36.33. Ambiance chaleureuse assurée.

Entre temps, certaines d'entre nous vont marcher, tous les mardis, soit en forêt de Bouconne, soit autour du village. Vous pouvez vous joindre à nous. Renseignements auprès d'Yvette Fleury ou des adeptes de cette cure d'oxygène. (Ce défolement est clôturé par un petit goûter sympa mais chut ! ! !)

En 2004, le jeudi 4 Mars, à l'occasion de la fête des "MENINAS", nous organiserons un après midi "INTERGENERATION" en rencontrant une classe de l'Ecole Primaire de Thil. Un excellent moment en perspective.

Une idée de troupe théâtrale nous trotte dans la tête. Elle se met tout doucement en place. Nous faisons " tout à notre rythme ".

En 2003, nous sommes partis nous promener. Le 30 avril, nous avons découvert, après la visite de Durfort et de son musée du cuivre, SAISSAC et la Montagne Noire, les sources qui alimentent St Féréol et le Canal du midi, sans trop de fatigue, petit train oblige ! Le samedi 28 Juin, nous étions en route pour la Camargue et la visite guidée d'Aigues Mortes en petit train aussi mais ce jour là, il faisait très chaud ! La croisière sur les canaux de Camargue nous rafraîchissait bien qu'auparavant nous ayons effectué une petite visite aux Caves de Listel. Le jeudi 25 Septembre, nous voilà à nouveau en croisière sur le Canal du Midi: calme et sérénité à gogo ! mais avant nous avons fait un excellent "Estanguet" au restaurant "L'Enclos" à Donneville chez la copine Ginette qui nous a tout particulièrement bien reçus, grâce à notre ami Robert. Le matin, nous avons fait un crochet par Comebarrieu pour une visite guidée des serres "EXOFLEUR" Une fêerie de couleurs, une impression paradisiaque, un vrai ravissement !

Le 25 Novembre nous assisterons au spectacle " CENDRILLON " à la patinoire de Blagnac.

Je n'omettrai pas de vous raconter notre si agréable voyage en Andalousie : un temps superbe, des villes merveilleuses : Gibraltar - Ronda - Mijas - Séville - Granada - Cordoba - Tolédo, sans oublier les moulins de la Mancha, l'Alhambra de Granada, son architecture ravissante, ses jardins envoûtants et ses fontaines féeriques, nous ont conquis tout particulièrement. La fiesta à Mijas et la soirée ensorcelante de flamenco à Granada, les paysages d'oliviers, les villages blancs nous ont laissé un souvenir enchanteur de l'Andalousie.

Mais en 2004, nous repartirons vers d'autres horizons. Nous irons vers le nord à la découverte de la Hollande, de ses moulins et surtout de ses merveilleuses fleurs. Nous y séjurerons au moment de la floraison des tulipes. La date n'est pas encore tout à fait fixée mais elle est programmée en Avril ou Mai. Guettez nos affiches si vous voulez venir avec nous.

Nous découvrirons aussi la prouesse technique du viaduc de Millau, nous cheminerons dans Toulouse en visitant ses hôtels particuliers et ses musées. Enfin nous nous promènerons en Vallée d'Aspe et en Espagne. Ce dernier voyage aura lieu un samedi. La date n'est pas encore fixée.

Il est temps de terminer notre bavardage !

BON NADAU - BONA ANADA - JOYEUX NOEL - BONNE ANNEE A TOUS!

Les anciennes mesures de Thil

C'est la Révolution de 1789 qui imposa un système unifié de mesures basé sur la commodité de la base 10 dans les calculs. Les anciennes mesures, par contre, se caractérisaient par leur extrême complexité. Elles étaient utilisées dans un système économique où les échanges n'étaient que locaux pour la plus grande part. En effet, le mauvais état des routes et des réglementations anachroniques rendaient rares et aléatoires les échanges autres que rapprochés.

Il en résultait d'importantes diversités, fonction des coutumes et de la géographie, les mesures utilisées à Thil étant différentes de celles de Toulouse, pour ne pas parler de villes plus éloignées comme Paris. La Convention imposa un système uniforme intelligemment conçu qui fut par la suite adopté par les autres pays d'Europe. Cependant, les anciennes habitudes furent très longues à s'effacer et les mesures coutumières ne disparurent que très lentement, certaines étant encore utilisées de nos jours... Ainsi le bois de chauffage, qui se mesurait en "bûchers" soit 2m02 de long sur 1m23 de haut, la longueur de la bûche étant de 1m57 (3 stères 92). Si cette mesure est encore utilisée aujourd'hui, d'autres ont fort heureusement disparu :

Surfaces : 1 arpent (5690 m²) valait 4 cazaux, le cazal valant 6 places.

Poids : 1 livre (407 grammes) valait 16 onces, l'once valant 8 gros et le gros 6 deniers.

Longueurs : une lieue valait 4.445 mètres. La canne valait 1 m 80 et se divisait en 8 empan. Un empan valait 6 pouces et un pouce 8 lignes.

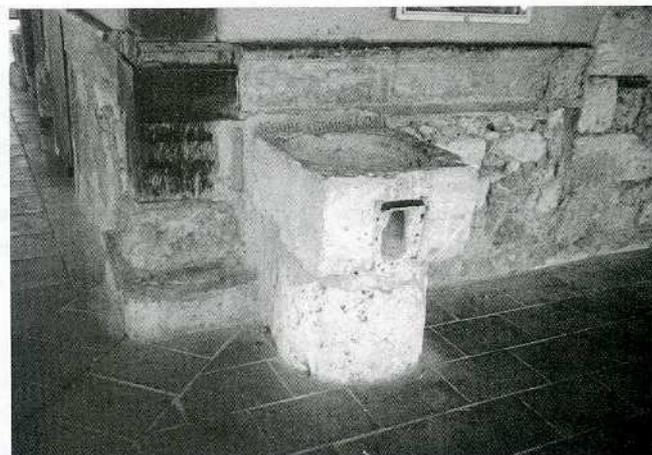
Liquides : Dans ce domaine l'unité choisie dépendait de la nature du liquide ; les mesures sont différentes pour le vin, l'huile et l'eau de vie. Une barrique de vin (175 litres) valait 28 Verges et la Verge 5 Pintes.

Les grains : Un setier de blé (101,77 Litres) ne correspond pas à un setier d'avoine (135,58 litres). Un setier vaut 4 pugnères, la pugnère valant 6 boisseaux.

Il existait à Grenade des mesures étalons pour le grain depuis la fondation de la ville en 1290. Confectionnées par des maîtres étaiemiers et marquées aux armes de la ville ces mesures étaient déposées sous la halle, protégées par un abri. Parfois elles s'avéraient dégradées au point de favoriser des fraudes et d'occasionner des litiges les jours de foire. Il fut décidé en 1793 que ces mesures seraient "confisquées, brûlées, dénaturées". Une table de comparaison précisait la valeur des nouvelles unités par rapport aux anciennes.

En réalisant cette réforme considérable, les Conventionnels ouvrirent la voie à une économie moderne comportant des possibilités d'échanges non plus simplement locaux. Contrairement au calendrier révolutionnaire qui ne dura qu'une douzaine d'années, ces mesures sont celles que nous utilisons de nos jours et qui ont été adoptées peu à peu par l'ensemble de la planète.

Michel COMBY



Mesure à grains du XV^{ème} siècle à Cologne (Gers)